Guides pour Angioplastie Périphérique

GUIDES 0.018" – ABOVE THE KNEE

	COULEURS DU CLIP	CHARGE DU GUIDE	
ASAHI Gladius 0.018 Capacité de glisse		4gf	
ASAHI Gladius MG 18 PV ES Boucle contrôlée		3gf	
ASAHI Gaia PV Navigation contrôlée		7.5gf	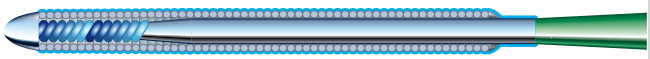
ASAHI Halberd 0.018 Navigation contrôlée		12gf	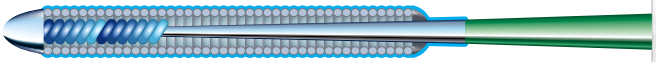
Astato 30 Technique de pénétration		30gf	

GUIDES 0.014" – BELOW THE KNEE

ASAHI Gladius 0.014 Capacité de glisse		3gf	
ASAHI Gladius MG 14 PV ES Boucle contrôlée		3gf	
ASAHI Halberd 0.014 Navigation contrôlée		12gf	
Astato XS 20 Technique de pénétration		20gf	
Astato XS 40 Technique de pénétration		40gf	

GUIDES 0.014" – BELOW THE ANKLE

ASAHI Gladius 0.014 Capacité de glisse		3gf	
ASAHI Gladius MG 14 PV Boucle contrôlée		3gf	

Revêtements : *Hydrophile — Gaine polymérique et revêtement hydrophile

©2025 ASAHI INTECC CO., LTD. *Coated with SLIP-COAT®Coating. Certains éléments graphiques ont été créés en partenariat avec VP MED Group – www.vpmed.com I K23225_P_LC_1.0

Les valeurs de charge à l'extrémité de nos guides sont les valeurs obtenues lors d'un test standardisé interne à l'entreprise, supposant la force de l'extrémité du guide poussant la lésion. En réalité, les valeurs peuvent varier légèrement d'un guide à l'autre.

ASAHI Gladius, ASAHI Halberd et Astato sont des guides d'angioplastie. Ils sont destinés à faciliter le positionnement de cathéters de dilatation à ballonnet au cours d'une angioplastie transluminale percutanée (PTA). Ce sont des dispositifs médicaux de Classe IIa, fabriqués par ASAHI INTECC CO.,LTD., et dont l'évaluation de la conformité a été réalisée par DEKRA Certification B.V 0344. Veuillez consulter les fiches techniques pour ce qui concerne les caractéristiques et performances de ces produits. Avant toute utilisation, veuillez-vous référer aux notices d'utilisation, qui décrivent les informations de bon usage, les instructions d'utilisation, les avertissements et complications potentielles associées à l'utilisation de ces dispositifs. ASAHI Gladius, ASAHI Halberd et Astato ne sont pas pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Toutes les marques commerciales citées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.